

6^{ème} CPO – Alliance Sahel**Messages stratégiques et recommandations pour l'intégration du climat dans le portefeuille de l'Alliance Sahel**

En tant que partenaires internationaux de la région du Sahel, nous reconnaissons que le changement climatique constitue une menace qui risque de ralentir ou de compromettre l'atteinte des objectifs communs de l'Alliance Sahel et du G5 Sahel. Les pays du G5 sont parmi les plus vulnérables au changement climatique et à ses impacts. Comprendre et traiter les risques liés au climat est donc essentiel à la stabilité et au développement de la région du Sahel. Un développement sobre en carbone et résilient au climat offre des opportunités de réduire les pertes, de diminuer le potentiel de conflits lié aux ressources naturelles, de promouvoir les investissements verts et de créer des emplois dans tous les secteurs.

Suite aux échanges tenus dans le cadre du groupe transversal climat de l'Alliance Sahel, nous soulignons la nécessité d'orienter et de renforcer nos actions dans les domaines suivants :

- 1. Renforcer le dialogue et la coopération avec le G5 sur l'action climatique au Sahel.** *Lors de la deuxième Assemblée générale de l'Alliance Sahel, les membres ont recommandé d'intensifier le dialogue avec le G5 et ses Etats membres par le biais d'échanges réguliers au plus haut niveau, en accordant une attention particulière aux préoccupations et priorités exprimées. L'action climatique est l'un de ces domaines de dialogue. Dans cet esprit, il est reconnu qu'il est nécessaire d'élargir l'engagement sur cette question à l'ensemble des parties concernées dans chaque gouvernement central et au sein des autorités régionales.*
 - Nous soulignons l'importance d'un engagement continu et significatif sur l'action climatique avec les points focaux nationaux, les ministres de l'environnement et d'autres secteurs clés, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et la Commission climat pour la région du Sahel. Cela nécessitera également une coordination renforcée entre les membres de l'Alliance, les groupes de travail et le Secrétariat.
 - Nous avons identifié des besoins en matière d'appui sur des questions spécifiques, notamment l'amélioration et la mise en œuvre des contribution déterminée au niveau national (CDN), la planification nationale de mesures d'adaptation au changement climatique, l'évaluation des risques climatiques et son financement, les systèmes nationaux de suivi-évaluation de l'adaptation au changement climatique, l'élaboration de propositions de projets et de plans d'investissements liés au climat, le renforcement des capacités et de l'assistance technique au niveau national pour l'adaptation au changement climatique, la résilience et le lien climat-conflit-migration. Nous recommandons aux membres de l'AS d'étudier la possibilité d'apporter un appui supplémentaire sur ces sujets, en mettant en particulier l'accent sur la date limite du 30 juillet à laquelle les pays soumettront des CDN révisées et le renouvellement des demandes de soumission de communications sur l'adaptation au changement climatique d'ici janvier 2022.
 - L'année 2021 offre des moments clés pour le dialogue international sur le climat avec notamment la Conférence des Parties de la CCNUCC qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021. Les points focaux du G5 ont notamment exprimé le désir de se positionner au sein du Groupe de négociateurs africains. Nous recommandons aux membres de s'efforcer d'offrir un espace de dialogue entre les pays du G5 et les partenaires par le biais de réunions préparatoires à la semaine du climat en Afrique et à la COP26, ainsi qu'à travers d'autres événements importants incluant les membres de l'Alliance sur les questions de climat et de résilience, comme par exemple le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 des Nations Unies.
 - Pour renforcer le dialogue sur les défis liés au changement climatique auxquels est confrontée la région du Sahel, nous recommandons que le climat soit un thème central des événements à venir, comme par exemple le Sahel Business Forum (proposé par le groupe thématique secteur privé), le forum sur la sécurité alimentaire, les sommets des dirigeants du G5 et tout autre événement qui pourrait avoir lieu.
 - Il est important de renforcer le cadre institutionnel pour l'intégration du climat dans toutes les actions de développement en incluant le changement climatique comme une question transversale dans l'élaboration des politiques et les outils de planification aux niveaux national et régional.
- 2. Mieux comprendre le portefeuille de projets des membres de l'AS en matière de climat.** *Il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble plus claire des activités liées au climat dans le portefeuille de l'AS. Cela permet d'identifier les lacunes, les possibilités de partenariat et de mieux communiquer au sein de l'AS, avec le G5 et à l'extérieur sur nos appuis et résultats. L'année dernière, des progrès importants ont été réalisés avec*

l'inclusion de marqueurs climatiques dans l'analyse du portefeuille, mais environ 80 % des projets répertoriés n'ont pas rendu compte sur ces marqueurs en 2020.

- Nous soulignons l'importance pour les membres de l'AS de fournir au Secrétariat des informations sur l'intégration du climat dans leurs projets. Cela permettra d'améliorer considérablement notre capacité à identifier des lacunes géographiques ou sectorielles, des possibilités de partenariat entre membres et de répondre aux questions soulevées dans le cadre du dialogue avec le G5.
- Nous sommes en faveur d'une analyse comparant les informations sur les initiatives liées au climat et les engagements sectoriels d'atténuation et d'adaptation des CDN existantes et améliorées des pays du G5. En plus de la présentation des activités liées au climat dans le cadre de l'analyse du portefeuille AS, nous demandons également aux membres de clarifier les cycles de planification et d'allocation de leur coopération et de leur appui au développement. Cela nous permettra de saisir toutes les opportunités d'alignement avec l'Accord de Paris, d'assurer notre redevabilité et additionnalité, et d'évaluer la mise en œuvre des engagements climatiques de chaque pays en temps opportun et de manière proactive.
- Nous encourageons les membres des groupes de travail à partager des outils, des exemples de bonnes pratiques et des stratégies pour réduire les vulnérabilités aux changements climatiques, accroître la résilience ou atténuer les émissions et renforcer les synergies d'action. Nous pensons en particulier aux groupes de travail sur l'Énergie, l'Agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire, le Secteur privé et la Décentralisation et services de base qui pourraient avoir des exemples et des expériences à partager. Grâce à ce partage d'exemples et de bonnes pratiques, tous les membres de l'AS et le Secrétariat seront en mesure de faire état des progrès et des résultats accomplis.

3. Bâtir sur les appuis actuels pour renforcer les capacités au sein du G5. *Un des besoins identifiés est celui de renforcer les capacités des acteurs et secteurs clés pour faire progresser l'action climatique et aider à étendre ces capacités à d'autres acteurs publics et privés aux niveaux local, national et régional.*

- Nous recommandons de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des risques climatiques, y compris les systèmes de suivi-évaluation sur la base de l'expérience des membres de l'Alliance et de l'ensemble des groupes de travail.
- Nous suggérons aux membres de l'AS de soutenir le partage des connaissances, l'apprentissage par les pairs régionaux et la formation pour renforcer le financement du climat dans tous les secteurs, l'intégration du changement climatique dans le développement, la gestion des risques et son financement, et pour soutenir les négociateurs de la CCNUCC et les parlementaires en vue de la création d'un environnement législatif propice à l'action climatique.
- Nous suggérons aux membres de l'AS de capitaliser sur les leçons apprises dans le cadre des différentes interventions de développement et sur le corpus de connaissances existant afin de déterminer la meilleure façon de soutenir l'adaptation au changement climatique pour les communautés locales.

Conclusion :

Le groupe de travail transversal sur l'intégration du climat dans le portefeuille de l'Alliance bénéficie d'un nombre important, diversifié et dynamique de membres, représentants, observateurs des différentes organisations de l'AS, aussi bien au niveau du terrain que dans les sièges. L'importance capitale de la gestion, de l'adaptation et de l'atténuation des risques climatiques pour la réalisation des objectifs de l'Alliance Sahel est évidente et ancrée dans la Déclaration sur les changements climatiques adoptée lors de la deuxième Assemblée générale de l'Alliance Sahel. Les membres de l'AS apportent déjà un appui important à la mise en œuvre d'une action climatique ambitieuse et efficace, mais il est encore possible d'améliorer la coordination, le niveau et la couverture de l'appui, de même que la rapidité de nos actions pour répondre aux besoins identifiés par le groupe de travail et les partenaires du G5.

L'année 2021 est une année charnière pour l'action climatique et pour le développement et la stabilité du G5 Sahel. Alors que les pays sont confrontés aux effets importants de la COVID-19, aux défis de la gouvernance, aux conflits, à l'insécurité alimentaire et aux phénomènes météorologiques extrêmes, la communauté internationale devra se réunir pour convenir de ce qui doit être fait pour lutter contre le changement climatique. Il est essentiel que nous intensifions nos propres efforts pour contribuer aux solutions par une approche intégrée de l'action climatique.